Lignes d'eau
LA LETTRE D'INFORMATIONS D'ADOUR-GARONNE
96
Juillet 2019

L'ÉDITO

Guillaume Choisy, Directeur Général De L'agence De L'eau Adour-Garonne

« Face au changement climatique, des assises de l'eau pour anticiper les tensions sur les ressources en eau »

Les chaleurs du mois de juin nous rappellent, si cela était encore nécessaire, la forte sensibilité de la ressource en eau aux effets du changement climatique.

Dans ce contexte, c'est l'ensemble du cycle de l'eau qui se voit impacté par les fortes températures : quantités insuffisantes pour satisfaire l'ensemble des usages au premier rang desquels l'eau potable, dégradation de la qualité en raison de l'augmentation de la température de l'eau et de la moindre dilution des rejets, dégradation de l'état écologique des cours d'eau sous l'effet conjugué des fortes températures et de la diminution des débits.

Consciente de l'accélération de l'impact de ces phénomènes dans un bassin qui sera fortement touché par la diminution des débits des cours d'eau, l'agence de l'eau se mobilise aux côtés des acteurs du territoire du grand Sud-Ouest pour renforcer l'adaptation du bassin Adour-Garonne aux conséquences du changement climatique.

Après avoir élaboré le plan d'adaptation au changement climatique du bassin Adour-Garonne, l'Agence souhaite territorialiser son approche à l'échelle des sous-bassins. L'objectif est d'affiner les projections afin de proposer des stratégies au plus près de la réalité des territoires.

La seconde phase des assises livre ses conclusions en mettant l'accent sur l'enjeu de la préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques face au changement climatique. Les mesures et les actions identifiées placent l'eau au cœur de nos politiques. Les thèmes d'intervention prioritaires concernent le « grand cycle » au sens large. L'objectif affiché est « d'économiser et de mieux partager l'eau » en réduisant de 10% la consommation d'eau en 5 ans, de restaurer 25 000 km de cours d'eau, de mettre en œuvre des projets de territoire sur l'ensemble des rivières déficitaires et de préserver les zones humides, mais également en sécurisant l'eau potable avec l'amplification des aides sur les périmètres de captage.

La panoplie de mesures issues des travaux des assises de l'eau met notamment l'accent sur une tarification incitative pour faire évoluer les consommations et encourager une consommation raisonnée, la valorisation des eaux non conventionnelles et des eaux de pluies. La feuille de route est ambitieuse et va nécessiter la mobilisation de l'ensemble des acteurs, élus, acteurs économiques, citoyens, pour relancer le défi de la préservation qualitative et quantitative de la ressource en eau.

À LA UNE

Eau, Tourisme Et Développement Territorial

La qualité et la richesse du patrimoine en Adour-Garonne sont intimement liées à l'eau. Secteur-clé de l'économie régionale, l'eau et les activités associées (aviron, baignade, canoë-kayak et autres sports nautiques) sont un atout touristique majeur de notre bassin et contribuent à l'attractivité de nos territoires.

Préserver l'eau pour un tourisme durable

Le tourisme est un enjeu majeur pour le grand sud-ouest. En région Occitanie, il représente 10% du PIB et 108 000 emplois, ce qui en fait le deuxième secteur d'activité derrière l'aéronautique. Selon une étude récente du Commissariat général au développement durable, l'intensité touristique (rapport du nombre de lits à la population résidente) est plus élevée que la moyenne nationale dans les espaces protégés et plus de 50% des touristes intègrent la dimension environnementale dans le choix de leur destination.

Lorsqu'elle n'a pas lieu sur l'eau, l'activité touristique, qui génère elle-même des pics de consommation d'eau ou de pollution nécessitant des équipements performants capables de les absorber, est bien souvent dépendante d'une ressource en eau préservée.

La politique menée pour la préservation de l'environnement concerne notamment les eaux de baignade. La Directive européenne de 2006, qui sera révisée en 2020, a imposé des normes exigeantes pour la qualité des eaux de baignade, ce qui a fortement contribué à l'amélioration de la situation. La gestion de l'eau fait partie des critères impératifs pour obtenir le label Pavillon Bleu. Le palmarès 2019 de ce label démontre une nouvelle fois l'engagement durable des collectivités et ports de plaisance pour faire de leur activité touristique une activité respectueuse de l'environnement.

La pêche de loisir partenaire de la protection de l'eau

Avec 1.53 million d'adhérents en France dont 314 000 en Adour-Garonne, la pêche de loisir joue un rôle prépondérant en matière de connaissance, de protection des milieux aquatiques et de dynamisme des territoires.

L'Agence et l'Union des Fédérations pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Bassin Adour-Garonne (UFBAG) ont signé en avril dernier une nouvelle convention de partenariat sur la période du 11e programme 2019-2024. Un accord cadre national 2019-2024 a également été conclu fin juin entre la Fédération nationale pour la Pêche en France, le ministère de la Transition écologique et solidaire, l'AFB et les agences de l'eau, dans le cadre des différentes politiques publiques sur l'eau et la biodiversité ainsi qu'au niveau local, à travers des démarches territoriales de gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques.

La biodiversité en faveur du tourisme

Un parc national, deux parcs marins, une dizaine de parcs naturels régionaux dont le PNR du Médocde création récente, 300 zones spéciales de conservation du réseau Natura 2000… ces milieux fragiles abritent une biodiversité à la fois variée et précieuse (espèces rares). L'eau y joue un rôle majeur, notamment dans les zones de protection des habitats et des espèces. Les gestionnaires de ces espaces naturels associent protection et valorisation économique des territoires pour favoriser le développement durable.

Le changement climatique : menace ou opportunité pour le tourisme ?

Le tourisme est un facteur de pression sur la ressource en eau, notamment sur la façade atlantique et en montagne, du fait d'une intensité saisonnière et d'une concentration spatiale. La diminution prévisible de la disponibilité de la ressource et son impact sur la qualité de celle-ci ne seront pas sans conséquences sur le tourisme de bien-être comme la thalassothérapie, les sports nautiques et la baignade, et pourront même, dans certains cas, laisser craindre des conflits d'usage. Erosion des plages, vagues de chaleur notamment en ville, risques d'inondation, incendies… le changement climatique pourrait accroître la vulnérabilité des territoires. Autre conséquence marquante du changement climatique : la baisse attendue de l'enneigement en hiver qui interroge sur la durabilité du tourisme hivernal et pousse à la diversification des activités.

Face à ces risques, toutes les pistes d'adaptation doivent être explorées conformément aux recommandations du Plan d'adaptation au Changement climatique en Adour-Garonne. Il s'agira aussi de repérer les opportunités, bien réelles, que peut créer le changement climatique sur notre bassin, comme l'attractivité de la montagne en été et du littoral en intersaisons. Le Sud-Ouest conserve de très grands atouts, à condition d'adapter l'offre à la demande et à l'évolution des ressources.

L'INTERVIEW

Jessica Partaud, Département Connaissance Et Système D'Information De L'agence De L'eau Adour-Garonne

« L'Agence est partenaire de l'IRD-CNRS* pour une mission scientifique en Guyane«

Une mission scientifique sur le fleuve Maroni, en Guyane, débute. Celle-ci se déroule dans le cadre de l'opération spatiale franco-américaine SWOT. A la clé : pouvoir mobiliser les données acquises par SWOT pour suivre les variations de débits et de niveau d'eau, n'importe où. Un volet pédagogique est aussi déployé pendant la mission.

Pouvez-vous décrire votre mission et nous en préciser les objectifs scientifiques ?

Cette mission scientifique s'inscrit dans le cadre de l'opération spatiale franco-américaine SWOT qui a pour objectif de mesurer la hauteur de l'eau en tout point du globe terrestre, tant pour les mers et océans, que pour les eaux douces (rivières, lacs et réservoirs). Pour les eaux continentales, les données de sortie seront le débit pour les fleuves et les stocks d'eau pour les lacs et réservoirs. La technique utilisée est « l'interférométrie radar », méthode de télédétection radar aux applications variées, déjà utilisée lors d'une mission précédente sur la navette spatiale américaine en 2000.

Le projet pilote comporte trois sites pour la réalisation de tests : la Garonne en aval de Toulouse, le Maroni en Guyane et le Río Negro au Brésil. J'effectuerai cette mission durant la première quinzaine de juillet, puisque j'accompagne, depuis plus d'un an, un atelier scientifique de lycéens en lien avec l'IRD-CNRS également partenaire de la mission.

Une dizaine d'élèves accompagnés de deux enseignants du lycée Charles de Gaulle de Muret participent à la mission. Que vont-ils faire concrètement et quels sont les objectifs pédagogiques poursuivis ?

Les élèves réaliseront, sous encadrement scientifique, plusieurs opérations : relève des capteurs, récupération, traitement et interprétation des données enregistrées

depuis novembre 2018, participation aux échantillonnages de « chimie » et de « biologie » du fleuve, test d'un nouveau capteur de vitesse d'écoulement de l'eau.

Au-delà des visées scientifiques et pédagogiques du projet, l'idée est aussi de leur donner l'opportunité d'échanger avec les enfants du fleuve et des lycéens de Cayenne. En effet ces derniers les accompagneront lors de leur mission, en lien avec l'Office de l'eau de Guyane. Objectif : sensibiliser les jeunes aux enjeux des fleuves dont le destin est souvent lié, améliorer leurs connaissances, les associer aux réflexions qui permettront de développer des applications innovantes. Un film et un reportage photo complèteront le volet pédagogique de la mission.

Quelles sont les suites opérationnelles ou les pistes d'action envisagées à l'issue de la mission ?

Dans le cadre de l'application de ce projet au bassin Adour-Garonne, il est proposé de développer une modélisation des flux d'eau au sein des estuaires de la Garonne et de l'Adour, de manière à disposer de données fiables pour le suivi des niveaux d'eau. Les niveaux d'eau des lacs naturels de la frange atlantique seront également « auscultés » dans ce projet.

Le travail mené devrait permettre aux gestionnaires de mobiliser les données acquises par SWOT pour suivre les variations de débits et de niveau d'eau et évaluer, par exemple, l'impact des mesures mises en place dans le cadre du Plan d'adaptation au changement climatique.

*L'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) est un organisme pluridisciplinaire placé sous la double tutelle des ministères de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et de l'Europe et des Affaires Étrangères. Présent dans une cinquantaine de pays, il porte une démarche originale de recherche, d'expertise, de formation et de partage des savoirs.

L'ÉVÈNEMENT

Un Solide Retour D'expérience Micropolluants Permis Par Les Projets REGARD Et REMPAR

Deux journées de restitution de projets sur les micropolluants se sont déroulées, les 25 et 26 juin derniers, sur les projets de recherche REGARD (Bordeaux) et REMPAR (Arcachon), soutenus par l'Agence. Quels sont leurs apports et les connaissances acquises ? Quelles actions vont être déployées suite à leur conduite ? Autant d'enjeux pour les collectivités impliquées, et pour tout le bassin Adour-Garonne.

REGARD : Faire changer les pratiques des ménages, innover/écologiser celles des acteurs publics

La Métropole bordelaise et tous les acteurs impliqués ont, via le projet REGARD, accumulé une masse de connaissances nouvelles considérable sur la présence-quantité-localisation et risques liés aux micropolluants dans les eaux métropolitaines (naturelles, usées, pluviales). La sélection d'une trentaine de micropolluants à enjeux a permis d'envisager certains travaux possibles pour en réduire la présence (modernisation des stations d'épuration).

La démarche a aussi fait ressortir des solutions pour réduire à la source leur existence. Celles-ci consistent à :

- **Accompagner les ménages** dans leurs pratiques, en les incitant à réduire le nombre de produits d'entretien et d'hygiène dans leur maison, et à choisir ceux éco-labellisés,

- **Inciter à la gestion verte des espaces publics**, comme par exemple la campagne de dératisation mécanique qui a montré son efficacité,
- **Traiter les eaux pluviales à la source**, comme avec une unité de filtration dynamique sur bande, en amont des cours d'eau,
- **Ecologiser les pratiques dans les hôpitaux** et responsabiliser les patients traités « hors les murs » sur leur empreinte environnementale.

REMPAR : Education thérapeutique et sensibilisation des soignants et patients

Le Réseau de suivi et d'expertise des micropolluants du Bassin d'Arcachon, ou REMPAR, a de son côté aussi fait ressortir une foule de connaissances utiles pour les décideurs publics. Identification des origines puis réduction de l'empreinte des micropolluants sur ce milieu sensible qu'est le bassin d'Arcachon étaient les principaux objectifs de REMPAR, piloté par le Syndicat mixte du Bassin d'Arcachon (SIBA). Les leviers pour agir touchent autant à des mesures préventives (à la source) qu'à du curatif.

Au fil du programme, plusieurs mesures ont été initiées dont :

- La réduction de l'écotoxité du Pôle de Santé d'Arcachon, via un laboratoire de terrain et un **bioréacteur à membrane, avec colonne de charbon actif**,
- **L'instrumentation de trois sites** pour évaluer l'empreinte dans les eaux pluviales,
- **Journées de sensibilisation des professionnels de santé** et partenariat avec l'organisme cyclamed pour des supports de communication orientés micropolluants.

REMPAR va se poursuivre, notamment pour le levier de la réduction à la source, via une réflexion autour de **l'éducation thérapeutique des patients**. Un travail de long terme est engagé autour de la problématique préservation environnementale/santé publique, afin d'envisager la **substitution de médicaments sur la base de critères environnementaux**.

Projet SMS : restitution en octobre, au siège de l'Agence

Coordonné par le SIVOM SAGe et la commune de Portet-sur-Garonne, **le projet SMS (Séparation des Micropolluants à la Source) vise à évaluer une filière innovante d'élimination des micropolluants présents dans les eaux usées.** Ce projet fera l'objet d'une restitution au siège de l'agence de l'eau Adour-Garonne, le 3 octobre prochain : programme de la Journée (http://www.lisbp.fr/fr/actualites/toutes-les-actus-du-moment/evenements/colloque-de-cloture-projet-sms.html).

Ces 3 projets ont été conduits dans le cadre de l'appel à projets national micropolluants lancé en 2013.

FOCUS

Miser Sur La Nature Et La Biodiversité

La biodiversité et les espaces, ressources et milieux naturels terrestres et marins, constituent un patrimoine commun à préserver. Ils assurent des fonctions indispensables à la vie et rendent de nombreux services essentiels : source d'alimentation, maintien de la qualité de l'eau, de l'air et des sols, patrimoine culturel, espaces propices aux activités de détente et de loisirs…

L'Agence accompagne de longue date des actions en faveur de la biodiversité et des milieux naturels et renforce encore, dans le cadre de son 11ème programme,

son action sur son territoire, en collaboration avec ses partenaires institutionnels.

Plusieurs des visites organisées par l'Agence dans le cadre de sa Journée du Personnel du 20 juin ont mis la biodiversité à l'honneur, comme celle du site de reproduction artificielle de la grande Alose, à Bruch (Programme LIFE Grande Alose). Les grands sites remarquables sont également au cœur de l'action de l'Agence, en particulier les territoires d'exception que sont les parcs naturels régionaux (PNR), à l'instar du PNR Pyrénées ariégeoises qui a fêté en ce mois de juin son dixième anniversaire. L'Agence a d'ailleurs souhaité marquer l'événement en organisant à Cauterets son conseil d'administration des 15 et 16 mai (photo).

A noter que les PNR comptent un nouveau venu sur notre bassin Adour-Garonne, avec la création toute récente du PNR Médoc, dont le décret de classement a été publié au journal officiel le 26 mai. Par ailleurs, trois parcs naturels régionaux du Sud-Ouest voient leur classement prorogé jusqu'en 2026 pour le parc naturel régional Périgord-Limousin, et jusqu'en 2029 pour le parc naturels régional des Landes de Gascogne et le parc naturel régional du Marais poitevin.

L'Agence agit en faveur de la biodiversité :

Appel à initiative biodiversité

Dans le cadre de la loi biodiversité du 8 août 2016, l'Agence a lancé en octobre 2016 l'appel à initiative biodiversité suivi en octobre 2017 d'une seconde session de candidature. Cet appel à projet, doté d'une enveloppe de 3 M€, vise à susciter trois types d'actions : la sensibilisation/communication autour d'actions participatives, les programmes en faveur de la trame verte et bleue et ceux en faveur des espèces patrimoniales. Un comité d'examen des dossiers, constitué avec les représentants des régions, de l'Etat, de l'AFB et de l'Agence, a formulé des avis sur les 195 projets recensés, portés en majorité par des associations et des collectivités. Une journée bilan et retours d'expérience à destination des porteurs de projets est prévue le 19 novembre.

Trophées de la biodiversité en Occitanie

L'Agence sera également présente le 19 juillet à la remise des prix aux lauréats des « Trophées de la biodiversité en Occitanie. » Organisée par la Région, cette première édition des Trophées a pour objectif d'encourager et promouvoir les réalisations des acteurs locaux intégrant et valorisant la biodiversité dans leurs pratiques professionnelles. Neuf catégories thématiques ont été proposées aux candidats : agriculture, sylviculture, tourisme, sport de plein air, énergie, bâtiment, aménagement urbain, innovation, TPE/PME. En complément, le prix « Coup de cœur des citoyens d'Occitanie » sera décerné au projet ayant recueilli le plus de votes citoyens.

Territoires engagés pour la Nature (TEN)

En partenariat avec l'AFB, la DREAL, la Région Occitanie et l'agence de l'eau RMC, l'agence Adour-Garonne et l'ARB Occitanie participent à l'initiative « Territoires engagés pour la nature » (TEN). Lancée en mai par le ministère de la Transition écologique et Régions de France, celle-ci vise à accompagner les projets de territoire en faveur de la biodiversité portés par les collectivités de la région Occitanie, qui peuvent déposer leur candidature jusqu'au 26 juillet (voir Lettres d'eau, mai 2019).

LES CHIFFRES

Qualité Des Eaux : Les Derniers Chiffres Issus Des Stations De Surveillance Des Rivières Et Lacs Du Bassin

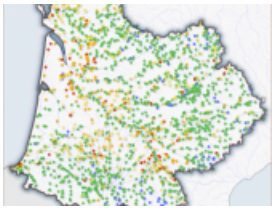

Le bassin Adour-Garonne compte plus de 2000 stations de surveillance de la qualité des eaux douces continentales (rivières et lacs). Une nouvelle actualisation de la qualité de ces milieux vient d'être publiée sur le Système d'Information sur l'Eau (SIE). Ces données, consultables par tous, représentent plus d'1 million d'analyses effectuées chaque année à l'échelle du bassin Adour-Garonne.

Les données physico-chimiques rivières et données lacs à jour

Une nouvelle actualisation vient en effet d'avoir lieu : la majorité des analyses de la campagne 2018 est d'ores et déjà validée et permet le calcul des états « physico-chimique» et « chimique » aux stations de surveillance. Toutes les données sont consultables dans le SIE Adour-Garonne. (http://adour-garonne.eaufrance.fr/catalogue/4d1ea178-3bf5-41bc-b510-fe9e3b36a751)

Ces données seront complétées fin septembre 2019 par le calcul des états biologiques (poissons, algues, macroinvertébrés…).

Pour réaliser cette surveillance, l'Agence en lien avec l'AFB et les DREAL du bassin acquiert des données sous sa propre maîtrise d'ouvrage en ayant recours à des prestataires publics et privés. Elle complète à des échelles plus locales la connaissance de son territoire en subventionnant des prélèvements et analyses conduits par ses partenaires comme des départements, des syndicats, des fédérations de pêches, des parcs….

En plus du SIE, ces données alimentent l'Appli smartphone qualité des rivières (http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/toute-l-actualite/annee-2018/eme-semestre-2018/application-smartphone-rivieres.html?search-keywords=application+smartphone+rivi%C3%A8res) proposée par les agences de l'eau et accessible sur vos téléphones portables.

À LIRE, À VOIR, À DECOUVRIR

- **La plaquette « Cours d'eau du bassin Adour-Garonne : un engagement collectif pérenne au service d'une expertise biologique »** est disponible sur la plateforme Calameo https://fr.calameo.com/read/0002225928e7ed95292ca (https://fr.calameo.com/read/0002225928e7ed95292ca)
- **Vidéo « Lacs et étangs du littoral aquitain : un territoire d'exception » :** Le support est disponible sur Youtube. https://youtu.be/ng0IRistzKI (https://youtu.be/ng0IRistzKI)
- **L'eau et ses enjeux en Nouvelle-Aquitaine :** L'Agence régionale de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine propose cette nouvelle publication, en lien avec les effets du changement climatique sur le territoire. http://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/wp-content/uploads/2019/06/2019_ARBNA_Eau-Enjeux_N-A_vWEB.pdf (http://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/wp-content/uploads/2019/06/2019_ARBNA_Eau-Enjeux_N-A_vWEB.pdf)
- **Changement climatique, comment s'adapter :** Un rapport d'information du Sénat intitulé « Adapter la France aux dérèglements climatiques à l'horizon 2050 : urgence déclarée » vient d'être publié. http://www.senat.fr/notice-rapport/2018/r18-511-notice.html (http://www.senat.fr/notice-rapport/2018/r18-511-notice.html)
- **Qui sont les acteurs de l'eau en Nouvelle-Aquitaine :** L'Agence régionale de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine propose un panorama des acteurs du

territoire.
http://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/wp-content/uploads/2019/06/2019_ARBNA_Panorama-Acteurs-Eau-N-A_vWEB.pdf (http://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/wp-content/uploads/2019/06/2019_ARBNA_Panorama-Acteurs-Eau-N-A_vWEB.pdf)

- **La qualité de l'eau de baignade en Occitanie :** Un nouveau rapport de l'Agence régionale de santé Occitanie vient de sortir sur le sujet.
https://www.occitanie.ars.sante.fr/preserver-la-sante-des-baigneurs-tout-lete-lars-controle-la-qualite-des-eaux-de-baignade (https://www.occitanie.ars.sante.fr/preserver-la-sante-des-baigneurs-tout-lete-lars-controle-la-qualite-des-eaux-de-baignade)

- **Les Français et la crainte d'une pénurie d'eau dans l'avenir** : Le Centre d'information sur l'eau vient de publier une nouvelle data visualisation sur la question, avec des entrées par région et par classe d'âge notamment.
https://www.cieau.com/lobservatoire-de-leau/c-i-eau-infographies/la-crainte-dune-penurie-deau-dans-lavenir/ (https://www.cieau.com/lobservatoire-de-leau/c-i-eau-infographies/la-crainte-dune-penurie-deau-dans-lavenir/)

EN BREF

Le Parc Naturel Régional Du Médoc Est Né !

Le 5ème Parc naturel Régional (PNR) de Nouvelle-Aquitaine a été officialisé fin mai. Il rassemble 51 communes girondines et 102 750 habitants, sur 234 000 hectares.

C'est donc toute la presqu'île médocaine qui a été classée en tant que PNR, à l'issue de 10 ans de co-construction par les différents acteurs locaux, sous l'impulsion de la Région Nouvelle-Aquitaine. Une charte du Parc a été rédigée, avec l'objectif transversal de préserver les milieux et ressources du Médoc, tout en favorisant son développement durable. Trois axes sont tracés :

- Le Médoc, presqu'île évolutive qui accorde ses activités humaines avec les dynamiques naturelles ;
- Le Médoc, territoire solidaire qui prend soin de ses équilibres pour renforcer son essor ;
- Le Médoc, territoire ouvert et acteur d'une relation équilibrée avec la métropole bordelaise.

La première fête du Parc naturel Régional du Médoc aura lieu le samedi 12 octobre sur le site de la future Maison de Parc à Saint-Laurent-Médoc.

Le PNR du Médoc rejoint ceux déjà existants sur le territoire néo-aquitain, à savoir le PNR des Landes de Gascogne, le PNR Périgord-Limousin, le PNR du Marais Poitevin et le PNR de Millevaches en Limousin.

Climat : Rodez Agglomération Et Ses Partenaires Engagés

Le Plan Climat Air Energie Territorial de l'agglomération ruthénoise (https://www.rodezagglo.fr/fr/agglo/pcet/documents/092018/03_PCAET_strategie_quantification_programme_actions092018.pdf) a été assorti d'une charte d'engagement. L'Agence l'a signée le 14 mai, aux côtés de nombreux acteurs locaux.

Reconnue Territoire à Energie Positive pour la croissance verte suite à des efforts continus*, l'agglomération de Rodez ne s'est pas arrêtée là. La collectivité aveyronnaise a élaboré son Plan Climat Air Energie. Cet outil de planification stratégique va permettre d'anticiper les effets du changement climatique et de préserver les ressources. La charte d'engagement tout juste signée va aider à mettre en oeuvre puis suivre les actions et impacts du PAECT sur le territoire.

Pour rappel le PAECT, multi-thématique, comprend un volet « Eau » important, dont les enjeux sont traités en cohérence avec le SDAGE Adour-Garonne et le plan d'adaptation au changement climatique du bassin. Il in-

tègre aussi les outils territoriaux de planification et de programmation accompagnés par l'Agence, tels que les SAGE et les contrats territoriaux des bassins de l'Aveyron amont, du Viaur et du Lot amont, tous concernés.

*L'agglomération de Rodez a notamment diminué ses émissions de gaz à effet de serre de plus de 17%, depuis 2013

Chérac : Une Station De Lavage Pour Protéger L'eau Des Pesticides

Financée par l'Agence dans le cadre du programme Re-Sources Coulonge et Saint Hippolyte et de l'Accord-Cadre Viti-vinicole du Cognaçais, la station de lavage des effluents phytosanitaires et organiques de l'Union agricole Chérac-Ségonzac est opérationnelle.

La lutte contre la pollution de l'eau sera donc collective ! L'union agricole Chérac-Ségonzac propose désormais à ses adhérents – agriculteurs et viticulteurs – de laver leurs matériels d'épandage sur sa plateforme de lavage et de traitement des effluents phyto et de stockage des effluents organiques, notamment issus des chais. Ce nouvel outil est le fruit d'un partenariat entre la coopérative et l'EPTB Charente (https://www.fleuve-charente.net/actualites/inauguration-de-la-plateforme-collective-de-lavage-de-luasc.html), porteur de la démarche territoriale Re-Sources. L'Agence a financé 40 % du projet, dont l'investissement global est de 432 000€.

Les viticulteurs adhérents (et non adhérents) peuvent venir directement sur la station, ou utiliser le système de collecteur individuel proposé à certains, si la distance est trop importante. A noter : les 60 viticulteurs adhérents de la coopérative de Chérac ont été rejoints par les 300 exploitants de Ségonzac, en 2018, après fusion des coopératives. Tous peuvent bénéficier du nouvel équipement. La nouvelle coopérative de Ségonzac-Chérac se lance de nouveaux défis pour l'environnement, notamment l'engagement de ses adhérents dans le dispositif HVE3 de la profession viticole du Cognaçais, le Référentiel Viticulture Durable (RVD).

Zone Humide De Nostre Seigne : L'Agence S'engage

La commune d'Onet-le-Château et le Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont (SMBV2A) ont inauguré le 14 juin, en présence de l'Agence, la zone humide « Nostre Seigne » (https://www.youtube.com/watch?v=JYdyS_Fn7ww) d'une vingtaine d'hectares en bordure de l'Auterne, servant à l'expansion des crues de ce petit affluent de l'Aveyron.

Plus de 200 enfants venus de tout le bassin aveyronnais ont été accueillis à cette occasion sur le site, choisi en 2016 dans le cadre de l'appel à projets « Valorisons et restaurons les zones inondables » lancé par l'agence de l'eau Adour-Garonne et la Région Occitanie.
Située dans l'agglomération de Rodez, cette zone humide qui subissait une forte pression urbaine a fait l'objet de travaux de préservation, de restauration et de valorisation (acquisition foncière de plus de 6 ha, aménagement, gestion de la ripisylve, travaux de réhausse du lit mineur). Bonne illustration de gestion durable des milieux aquatiques en zone urbaine, ce projet partenarial a été également l'occasion de nouer un partenariat intéressant avec le Lycée agricole de la Roque, proche du site.

D'un montant global d'environ 600 000 €, ce projet a bénéficié d'un accompagnement financier de l'agence de l'eau de 360 000 €.

L'Agence Membre Du Jury Du Concours Photo Sur La Biodiversité En Nouvelle Aquitaine

Partenaire technique et financier de la SEPANSO* (http://www.sepanso.org/index.php) pour la gestion des Réserves Naturelles, l'Agence participera en qualité de membre du jury, aux côtés d'élus et d'autres partenaires institutionnels, au concours photo organisé par l'association à l'occasion de ses 50 ans.

Le thème général du concours, gratuit et ouvert à tous les photographes amateurs, est la biodiversité en Nouvelle Aquitaine. L'objectif, qui se veut pédagogique, est de sensibiliser le grand public à la protection de la nature et de l'inviter à découvrir la biodiversité présente dans la région.

Les participants ont jusqu'au 15 août 2019 à minuit pour soumettre leurs clichés dans l'une des cinq catégories proposées : Faune / Flore / Paysages / Macrophotographie / La nature reprend ses droits (prix réseaux sociaux). Le jury délibèrera le 10 septembre pour désigner les lauréats. Il sélectionnera par ailleurs une quinzaine de pho-

tographies qui donneront lieu à une exposition présentée fin septembre à l'occasion de la journée anniversaire de la SEPANSO, puis dans différents lieux en région.

*Fédération régionale des associations de protection de la nature de la région Nouvelle-Aquitaine

Formation : Nouvelles Installations Innovantes De L'OIEau À Limoges

L'Office International de l'Eau (OIEau) a inauguré les nouvelles installations de son site de Limoges (https://www.oieau.fr/actualites/oieau/nouvelles-installations-innovantes-de-loieau-limoges-une-inauguration-reussie) (équipements high tech, hall technique, studio multimédia ou plateformes pédagogiques) destinées aux 6 000 stagiaires formés chaque année.

En présence d'Alain Rousset, Président de la région Nouvelle-Aquitaine, d'élus et de représentants des agences de l'eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne, – dont Guillaume Choisy – Pascal Berteaud et Eric Tardieu, respectivement Président et Directeur Général de l'OIEau, ont présenté les activités et projets de l'association. Celle-ci accompagne des acteurs très divers dans plusieurs domaines de compétences en France et à l'international (formation technique et continue, développement de système d'information sur l'Eau, appui technique et institutionnel, animation et développement de réseaux d'acteurs).

L'agence de l'eau Adour-Garonne mène actuellement avec l'OIEau plusieurs opérations :

- Financement d'opérations d'espaces pédagogiques dans le domaine de l'eau potable, l'assainissement et la gestion des eaux pluviales.
- Projet d'animation à l'échelle du bassin (réalisation de journées à destination des élus, techniciens, bureaux d'études ; animation d'un observatoire de retours d'expériences ; réalisation et mise à disposition de documents de sensibilisation ciblés).
- Amélioration des pratiques dans le domaine de l'eau potable pour les élus et agents territoriaux (160 sessions organisées pour plus de 2700 agents et élus sur tout le bassin Adour-Garonne).

DANS VOS AGENDAS

4-5 septembre 2019
Ondes (31) :
Salon de plein air Innov-agri 2019.
>>**https://www.innovagri.com (https://www.innovagri.com)**

19 septembre 2019
Paris (75) :
Séminaire intitulé « Gestion écologique des ripisylves : concilier biodiversité et prévention des risques ».
>>**http://www.genieecologique.fr/node/3515 (http://www.genieecologique.fr/node/3515)**

2-5 octobre 2019
Sète (34) :
Séminaire des Conservatoires Naturels.
>>**http://congresdescens.fr/ (http://congresdescens.fr/)**

© 2019 Newsletter Adour-Garonne – Lignes d'eau.